

# L'essentiel



du jeudi 7 juillet 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

#### **HOMMAGE – MICHEL ROCARD**

Michel Rocard était une grande figure de la République, qui a toujours servi l'intérêt général. Fondateur de « la deuxième gauche », il pouvait être sévère à l'égard de la première, mais il n'a jamais joué contre sa famille politique. Précurseur dans de nombreux domaines, il faisait du dialogue sa manière de réformer. Mais pour lever les blocages, il n'a jamais fait preuve d'hésitation : à 28 reprises, il a utilisé le 49.3 pour faire adopter des réformes importantes, notamment la CSG. Pour lui, rien n'était pire à ses yeux que l'immédiateté. Il inscrivait son action dans le temps long. Il avait foi en l'homme, en l'avenir, dans le progrès. Aujourd'hui, ce combat continue.

<u>« Michel Rocard était une grande figure de la République</u> : une personnalité qui a, par ses combats, marqué plusieurs générations successives ; un chef de Gouvernement qui a imposé une méthode et même des réformes audacieuses ; un intellectuel qui a inventé des concepts et produit des idées ; un citoyen du monde qui ne concevait l'action qu'à l'échelle de la planète » (PR, 07/07/16).

« Michel Rocard n'a jamais eu qu'une seule vocation, celle de servir l'intérêt général, son pays, de toutes les façons possibles. Il ne concevait pas la vie sans engagement ».

<u>« Il forme au Parti socialiste avec ses amis, syndicalistes autogestionnaires, associatifs engagés, chrétiens progressistes, la deuxième gauche</u>. Michel Rocard pouvait être sévère à l'égard de la première, lui reprocher son jacobinisme, son centralisme, ses archaïsmes. Les deux gauches devaient s'unir pour gouverner. Jamais il n'a joué contre sa famille politique, même quand il a fallu qu'il s'efface devant François Mitterrand ».

<u>Il a été précurseur dans bien des domaines</u>: « en 1966, il publiait le rapport «Décoloniser la province» et ses principes n'ont pas vieillis, simplifier, décentraliser, démocratiser, et remembrer. Nous y sommes aujourd'hui » ; « il a modernisé l'action publique et inventé les contrats de plan Etat-région » ; « Premier ministre en 1988, sa plus grande fierté a été de rétablir la paix en Nouvelle-Calédonie [avec] les accords de Matignon [...] devenus ensuite les accords de Nouméa » ; « il obtient le consensus au Parlement pour la création du RMI qui réunit la lutte contre la pauvreté et la nécessité de l'insertion ».

## « Pour Michel Rocard, le dialogue était la meilleure manière de réformer. Mais pour lever les blocages il n'a jamais fait preuve d'hésitation :

- « A 28 reprises, il a dû engager la responsabilité de son gouvernement pour faire adopter des textes essentiels »;
- Ainsi, par le 49.3, « il a doté la sécurité sociale d'une ressource dynamique et universelle, la CSG. Son mécanisme simple et robuste continue d'être une référence » ;
- Il a également « inspiré les gouvernements successifs » sur les retraites et « notamment celui de Jean-Marc Ayrault avec l'allègement de la durée de cotisations et l'introduction de la pénibilité. Aujourd'hui les régimes de retraite sont à l'équilibre pour la première fois depuis une décennie » (PR, 07/07/16).

Enfin, « Michel Rocard fut un pionnier de la diplomatie environnementale »: « en 1989, c'est lui qui a initié l'appel de La Haye, [...] le début du processus qui mènera à la COP 21, à l'accord de Paris du 12 décembre 2015 »; « il fut également le premier dirigeant à se mobiliser pour la sauvegarde des pôles ».

« Michel Rocard résumait sa méthode ainsi : « penser clair, parler vrai, agir juste ». Il n'a jamais renoncé à ces principes. Il pensait clair, et toujours plus vite que les autres, au risque d'irriter. Il parlait vrai, trop vrai parfois, au risque de heurter. Il agissait juste, sans se soucier de stratégie, au risque de s'isoler »

« <u>Pour Michel Rocard les combats importants prennent 30 ans. C'est pourquoi il avait pris de l'avance. Rien n'était pire à ses yeux que l'immédiateté</u>: celle qui saisit les responsables politiques, qui confondent le quotidien avec la durée d'un mandat ; celle des médias qui pensent qu'un feuilleton fait une histoire »

« Michel Rocard avait foi en l'homme. En l'avenir. Il avait foi dans le progrès [...] Alors, Michel Rocard, le combat continue. La République perd un de ses plus grands talents. Ceux-là même qui donnent l'exemple » (PR, 07/07/16).

#### **BUDGET**

Le déficit public atteindra 2,7% en 2017, conformément à nos engagements. Cet objectif sera atteint, mais le chemin pour y parvenir doit s'adapter : nous devons donner davantage de moyens pour la jeunesse, l'emploi et la sécurité. Cette augmentation des dépenses de l'Etat, qui s'établit à 3,3 Md€, nous l'assumons : elle met en œuvre nos priorités. La sécurité retrouvée de nos finances publiques et les mesures que nous avons décidées pour 2017 nous permettent de le faire. Nous avons fait des efforts durant 4 ans, il n'est pas question de dilapider ces efforts la dernière année. En effet, il convient de remettre cette augmentation en perspective : en 2017, l'État dépensera 4,6 Md € de moins qu'en 2013. Ce débat sur le dernier budget du quinquennat permet de mettre face à face les projets des uns et des autres. À l'issue, les Français sauront, de manière claire et sans aucun doute possible, qui veut augmenter le déficit et qui veut le réduire. Nous continuerons jusqu'au bout la remise en ordre de nos comptes publics.

« Le déficit public doit atteindre 2,7 %, comme prévu [et] conformément à nos engagements européens ». Il repassera ainsi « pour la 1ère fois depuis 2007 sous les 3% » (C. Eckert, 07/07/16).

- « La dette publique est enfin en train de se stabiliser, après avoir connu une hausse de 30 points depuis 2008 ». « La crise budgétaire est en voie de se terminer [...]; elle a été réglée par ce gouvernement et cette majorité, nous pouvons en être fiers ».
- « Nous avons remis nos comptes en ordre, nous avons repris notre avenir en main ».
- Ce règlement ne tombe pas du ciel : il est le résultat des efforts menés année après année par nos concitoyens ».

<u>Cet objectif sera atteint « mais le chemin [pour y parvenir] doit s'adapter ».</u> « dans ce cadre budgétaire global, subsiste la liberté de choisir ce que l'on veut pour le pays. [...] À chaque budget, nous avons pris cette liberté, ce qui ne nous a pas empêchés, chaque année, de réduire le déficit » (C. Eckert, 07/07/16).

Ainsi, et afin de donner davantage de moyens pour l'Education, l'emploi et la sécurité, « la dépense de l'État hors charge de la dette et des pensions va augmenter de 3,3 Md€ en 2017 » (C. Eckert, 07/07/16).

« Cette augmentation, nous l'assumons, nous la revendiquons ». « Ce qui compte, c'est le résultat à la sortie. Les économies à réaliser, [...] c'est un chemin pour arriver à l'objectif » (C. Eckert, 07/07/16).

Cette hausse doit être mise en perspective et intervient « après 4 années de baisse ». En 2017, l'État dépensera 4,6 Md€ de moins qu'en 2013 puisque la dépense avait jusque-là été réduite de « 9,4 Md€ en 4 ans ». « Depuis 2012 les dépenses de l'Etat auront diminué en valeur de l'ordre de 9 Md€ jusqu'en 2016 et 6 Md€ jusqu'en 2017 » (C. Eckert, 07/07/16).

« Augmenter la dépense, ce n'est pas augmenter le déficit ». « Cette dépense est entièrement financée », « par deux moyens principaux » (C. Eckert, 07/07/16) :

- « La dernière annuité du Pacte de responsabilité et de solidarité aura un impact budgétaire plus limité que prévu en 2017, puisque sera privilégié un renforcement du CICE, comme l'a annoncé le Président de la République, ce qui représente plus de 4 Md€ ».
- **« Le produit de la lutte contre la fraude**, c'est-à-dire les recouvrements sur contrôles fiscaux et les recettes du STDR, approchera, en 2017, son niveau de 2016, alors que nous avions budgété, par prudence, une forte baisse : ce relèvement représente 1,4 Md€ ».
- « Le budget pour 2017 contiendra aussi de nouvelles économies sur les champs non prioritaires de notre action. Ainsi, la baisse des effectifs dans la plupart des ministères se poursuit. C'est la garantie pour que l'argent des Français soit utilisé à bon escient ».

En outre, « il y a des économies que l'on fait » : lorsque les taux d'intérêt sont historiquement bas, c'est de l'argent que l'Etat dépense en moins ; lorsque les prélèvements pour l'Union européenne sont moins élevés que prévus – plus d'1 Md€ – c'est de l'argent que l'on dépense en moins ». Avec les recettes de la lutte contre la fraude, « tout ça permet, justement, de mettre 6 Md€ de dépenses nouvelles ».

Enfin, « nous rendons aux Français une partie des efforts. La sécurité retrouvée de nos finances nous permet de le faire ». Ce sera le cas avec une nouvelle diminution d'impôts en 2017 si le niveau de croissance est confirmé. (C. Eckert, 07/07/16).

« Nous avons fait des efforts pendant 4 ans ». Il ne s'agit « certainement pas [de] les dilapider la dernière année ». « Le déficit doit continuer sa diminution » (C. Eckert, 07/07/16).

Ce débat sur le dernier budget de la législature « a un réel intérêt : il permet de mettre face à face les projets des uns et des autres. À l'issue de ce débat, les Français sauront, de manière claire et sans aucun doute possible, qui veut augmenter le déficit et qui veut le réduire » (C. Eckert, 07/07/16).

« Nous continuerons jusqu'au bout la remise en ordre de nos comptes publics » (C. Eckert, 07/07/16).

#### BONNE NOUVELLE – **BAISSE DEFAILLANCES ENTREPRISES**

Le nombre de défaillances d'entreprises poursuit son reflux, selon le dernier baromètre publié ce jeudi par la société Altares. Au deuxième trimestre 2016, 14 026 procédures de redressement ou de liquidation d'entreprise ont été prononcées par les tribunaux. C'est 2,7 % de moins que l'an dernier à la même époque. Sur l'ensemble du semestre, le repli est encore plus net, avec 7,4 % de défaillances en moins. L'évolution positive est encore plus marquée pour les PME : 83 PME d'au moins 50 salariés ont connu une défaillance au printemps, soit un repli de 17 % sur un an. Ce chiffre est le plus bas jamais enregistré depuis le second trimestre 2007. La situation s'amléiore également pour le TPE de 3 à 9 salariés (-6 %). Conséquence directe, le nombre d'emplois menacés par les défaillances est en forte diminution : ils sont au nombre de 47 000, soit 9,4 % de moins qu'au deuxième trimestre 2015 et au plus bas depuis le début de la crise. Enfin, le rétablissement du secteur de la construction se confirme (-5 % de défaillances dans le bâtiment), de même que le commerce de détail (-4,6 %), en lien avec la bonne tenue de la consommation des ménages.

### **BREXIT – CROISSANCE FRANCAISE**

« Il faut rester extrêmement attentif, mais aujourd'hui, [il n'y a] pas d'inquiétude particulière » à avoir, s'agissant des conséquences du Brexit sur la croissance française. « Personne ne peut dire que ce choc n'aura aucunes conséquences » mais celles-ci sont aujourd'hui « extrêmement maîtrisées ». En effet, « les moteurs internes » de la reprise, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, restent « allumés » (M. Sapin, 24/06/16). « Le Brexit aura surtout un impact défavorable pour le Royaume-Uni et c'est par le biais d'une éventuelle récession outre-Manche qu'il peut y avoir un risque pour la zone euro et pour la France » (PR, 30/06/16). « Il faudra [donc continuer à] observer attentivement les choses » (C. Eckert, 07/07/16). C'est la raison pour laquelle, la France souhaite une « réponse européenne rapide et claire. Plus brève sera la période d'incertitude sur la place du Royaume-Uni dans l'Europe, plus limitées seront les conséquences du Brexit sur l'activité » (PR, 30/06/16). Au total, la prévision par l'Insee d'une croissance à 1,6 % cette année est tout à fait atteignable. S'agissant de 2017, l'hypothèse de 1,5 % de croissance, confirmée cette semaine dans le rapport préalable au débat d'orientation des finances publiques, est prudente.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84 L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.